

LA FOYE MONJAULT

Vous découvrirez au cours de ce circuit :

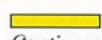
- Une plantation de chênes truffiers ;
- un vignoble avec son vieux cépage "la négrette" ;
- un panorama sur la vallée de la Courance et sur la ville de Niort.

Bonne randonnée...

... et n'oubliez pas que vous n'êtes pas seul à emprunter les sentiers que vous allez parcourir. Nous vous invitons donc à respecter la nature :

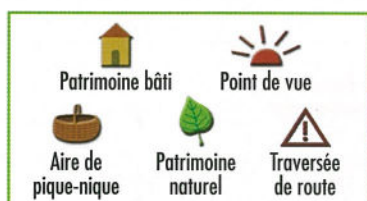
- évitez de cueillir les fleurs et les plantes ;
- ne laissez aucun débris derrière vous ;
- respectez les lieux habités ;
- restez sur les sentiers ;
- maintenez les chiens en laisse.

Code du Balisage

 Continuez
 Changez de direction

 Mauvaise direction

Balisage
blanc et rouge :
GR®
grande randonnée



- © Comité Départemental des Deux-Sèvres de la Randonnée Pédestre
deux-sevres.fr
Tél. 05 49 96 11 75
- Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres
www.tourisme-deux-sevres.com
Tél. 05 49 77 87 79

Cette fiche est éditée par le Conseil Général des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres".
Tél. 05 49 06 77 65

Impression 10/12/19 cartonné 100g/m² - 05 49 29 03 88

LA FOYE MONJAULT



Sur les pas de la Négrette

Ce circuit vous mène sur les traces d'un ancien vignoble au très rare cépage : "la Négrette".

Près des bois environnants vous découvrirez de charmants sentiers ombragés.

Accès : au sud de Niort, à 4 km de Beauvoir sur Niort

Départ : salle Monacalis, La Foye Monjault

Distance : 13 km

Durée : 3 h 15

Balisage : jaune

Rando pédestre
en Deux-Sèvres

P A la sortie du parking (derrière la salle Monacalis) prendre aussitôt à droite le chemin sablé.

Prendre à droite sur le chemin herbeux bordé sur la gauche d'une haie bocagère.

A droite, vue sur la salle Monacalis s'intégrant parfaitement à son environnement rural et plus loin devant, dans un nid de verdure, se dresse le château d'eau.

A gauche prendre la route goudronnée et aussitôt à droite pour suivre le chemin traversant une petite chênaie.

Sur la gauche, se situe la vigne plantée 100 % en cépage

"Négrette" qui donne la "Cuvée des aïeux". Cette vigne est située sur le territoire de la commune de Rochénard. Les communes de La Foye Monjault et la Rochénard étaient un pays de vignoble, détruit par le phylloxéra à la fin du XIX^e s. Elles ont conservé leur titre de Cognac bois ordinaire.

A gauche, contourner la vigne sur le chemin goudronné, puis sur la droite suivre le chemin pierreux qui longe le petit bois. Traverser la voie communale pour continuer sur le chemin herbeux. Au 2^{ème} chemin, avant les premières maisons de Vallans, bifurquer à droite (angle très aigu et légère montée).

Traverser la D1. Continuer le chemin de terre puis à gauche et ensuite le

2^{ème} chemin à droite (bouquet d'arbres) en direction des Alleux.

Ce chemin de crête forme la limite entre les communes de Vallans (canton de Frontenay-Rohan-Rohan) et la Foye-Monjault (canton de Beauvoir-sur-Niort). Vue à gauche sur la vallée de la Courance et Niort à l'horizon.

Prendre le 2^{ème} chemin d'herbe, contourner le grand pylône sur la gauche. Au 3^{ème} chemin à droite, arrivée au bois de la Brousse. Descendre au sud le long du bois jusqu'à la station de pompage. Suivre sur la droite environ 150 m, puis au carrefour prendre à gauche le chemin sablé qui traverse le **fief-aux-chèvres**. Arrivée à la route goudronnée (route de Limouillas), suivre à gauche environ 200 m puis tourner à droite et encore à droite.

Vous quitter le GR 36 pour emprunter le chemin de la vallée de la Combe qui traverse le bois du Bouquet.

Dans le bois à droite on peut observer des trous, traces d'anciennes sablières.

Ce charmant sentier forestier se prolonge par un petit chemin d'herbe bordé de haies bocagères. Il passe sous un pylône électrique à haute tension.

C'est le point culminant de la commune et des environs (73 m), offrant à gauche une belle vue sur la vallée du Mignon.

Au premier carrefour, prendre à gauche jusqu'à la D1.

Prendre en face le chemin sablé et aussitôt à droite suivre le chemin herbeux. Contourner la vigne par la gauche et continuer tout droit sur le chemin de terre.

Vue sur les hameaux "le Grand Bois" à gauche et en face "le Puyroux" qui doit son nom à son eau ferrugineuse.

Traverser la route du Grand Bois et continuer sur le chemin de terre, remarquer un ancien vignoble sur la gauche.

Le Fief de la croix nue est situé à la croisée des chemins, il y subsiste encore quelques vignes dont certaines sont abandonnées.

Sur la droite emprunter la D118 un court instant puis prendre à gauche le chemin qui remonte le long du fief du **chêne aux chiens**. Tourner à droite sur la route qui retourne vers le village de la Foye Monjault. Aux premières maisons, tourner à droite, puis prendre la 2^{ème} à gauche (la rue du moulin). Au virage, prendre à gauche le chemin herbeux, puis suivre la rue des artisans à droite. Au stop, prendre à gauche et aussitôt à droite.

On remarque sur la droite les restes d'une grande mare qui a été comblée au 3/4 à l'arrivée de l'adduction d'eau (ancienne douve du Prieuré). Après le phylloxéra, quand l'élevage a dû remplacer le vignoble, la mare est devenue un point d'eau important pour les hommes et les animaux. A droite, la petite Eglise avec son clocher ouvert.

Poursuivre la rue du Champ de Foire jusqu'à la mairie. Traverser la D1 et prendre à droite la rue de la Pompe jusqu'à la salle Monacalis.

